

DÉLIBÉRATION N° 9

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 1^{er} AVRIL 2009**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Etablissement public administratif « La Masse des douanes », et notamment son art. 16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte la décision modificative n° 1 (DM n°1) au budget 2009.

Fait à Montreuil, le 1^{er} Avril 2009

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jérôme Fournel', written over a horizontal line.

Jérôme FOURNEL